

## Compte-rendu du conseil de délégués du 10 janvier 2020

### **1)rappel des points abordés lors du précédent conseil de délégués.**

Le rôle du médiateur, suite au travail des enseignants sur le sujet, a été explicité aux élèves délégués. Le guide du médiateur et la charte de la médiation ont été lus et expliqués.

La procédure de la médiation a fait l'objet d'une discussion. Le fonctionnement suivant a été choisi : 4 élèves par classe assureront le service de médiation.

Un élève chaque lundi, un deuxième élève chaque mardi, un troisième chaque jeudi et un quatrième chaque vendredi. Cette organisation devrait permettre aux élèves de mieux appréhender le rôle de médiateur.

Les médiateurs seront renouvelés après les vacances de février ou de Pâques.

### **2)rappel du point "déchets dans la cour"**

Elèves et enseignants soulèvent une nouvelle fois le problème récurrent des déchets retrouvés dans la cour de récréation. Sont à ce sujet pointés du doigt des comportements inappropriés quotidiennement (emballages plastiques, restes de fruits ou morceaux de fruits qui jonchent le sol de la cour).

Une commission est mise en place pour créer une affiche destinée à rappeler le comportement approprié au sujet du respect de la propreté des locaux et en particulier la cour. L'usage des fruits apparaîtra sur l'affiche afin de rappeler à l'ensemble des élèves que les fruits sont des aliments proposés aux élèves et non des jouets (gaspillage alimentaire).

Cédric, Samuel et Sarah constitueront cette commission.

L'idée d'enlever les clapets fermant les poubelles de la cour a été soulevée. En effet, il arrive que ces clapets soient sales. Il arrive que les enfants ne les poussent pas suffisamment car ils sont collants (à cause des fruits par exemple). Cela n'incite pas les élèves à les pousser suffisamment : les déchets peuvent donc tomber devant la poubelle et non à l'intérieur.

Il a également été rappelé que les "poubelles sondages" pouvaient favoriser le fait de jeter convenablement les déchets.

L'idée est une nouvelle fois conservée.

**3)La récolte des bouchons.** Un mot pourra être collé dans les cahiers de liaison pour rappeler aux familles que cette collecte est toujours d'actualité.

#### **4)Le rangement des jeux de cour**

Il est évoqué le fait que les jeux de cour sont rangés de manière anarchique et se dégradent trop rapidement.

Une vigilance doit être portée sur le matériel ludique utilisé dans la cour lors des récréations.

#### **5)Le temps de lecture collective commun à l'école**

Astrid (CM2) soulève cette idée qui avait déjà été proposée et mise en place dans plusieurs classes.

A la majorité, il a été défini que ce temps de lecture collective (élèves et enseignants) aura lieu les mardis et vendredis de 14H à 14H15.

#### **6)Questions diverses :**

Parmi les aménagements de la cour, un toboggan et/ou une balaçoire seront-ils mis en place ? Réponse négative de l'équipe enseignante

Il est toutefois rappelé que des aménagements sont en cours et que l'utilisation des différents espaces de la cour sera améliorée.

Est-il possible d'avoir des porte-manteaux au troisième étage ?

Est-il possible d'accueillir un animal dans les classes ?